

Comment remplir votre dossier d'inscription en 1^{ère} année de Doctorat ?

Toutes les rubriques doivent être remplies à l'exception des zones orangées ou grisées

EN-TETE Dossier d'inscription

Vous devez **obligatoirement** indiquer votre **numéro BEA ou INE** (Identifiant National Etudiant) ou **INA** (Identifiant National Agricole) :

- **Pour les étudiant·e·s précédemment inscrits dans l'enseignement supérieur**, il figure sur votre dernière carte d'étudiant.
- Trois cas d'étudiant·e·s n'auront pas de numéro INE, à condition de n'avoir jamais été inscrit.e.s dans l'enseignement supérieur français :
 - Titulaires d'un diplôme agricole antérieur à 2004
 - Titulaires d'un diplôme étranger
 - Titulaires d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger

Après vérification de votre dossier et sa saisie informatique, un **numéro étudiant** vous sera attribué. **Il est définitif et vous sera demandé pour toute démarche au sein du campus universitaire.**

PAVE 1 – Etat civil

A renseigner complètement. Merci d'écrire en majuscules.

Pour les codes pays ou nationalité, voir menu déroulant sur le pdf ou se reporter au tableau 1.

Tableau 1 CODE PAYS/NATIONALITES

EUROPE	ASIE	AFRIQUE	AMÉRIQUE	Océanie
125 Albanie	212 Afghanistan	319 Açores, Madère	441 Antigua et Barbuda	501 Australie
109 Allemagne	201 Arabie saoudite	(provinces portugaises)	415 Argentine	508 Fidji
130 Andorre	252 Arménie	303 Afrique du Sud	436 Bahamas	513 Kiribati
110 Autriche	253 Azerbaïdjan	352 Algérie	434 Barbade	515 Marshall (Iles)
131 Belgique	249 Bahreïn	395 Angola	429 Belize	516 Micronésie
148 Biélorussie	246 Bangladesh	327 Bénin	418 Bolivie	507 Nauru
118 Bosnie-Herzégovine	214 Bhoutan	347 Botswana	416 Brésil	502 Nouvelle Zélande
111 Bulgarie	224 Birmanie	331 Burkina Faso	401 Canada	510 Papouasie- Nouvelle Guinée
119 Croatie	225 Brunei	321 Burundi	417 Chili	503 Ile Pitcairn (Terr. RU)
101 Danemark	234 Cambodge	322 Cameroun	419 Colombie	517 République des Iles Palaos
134 Espagne	216 Chine populaire	396 Cap Vert	406 Costa Rica	512 Salomon (Iles)
106 Estonie	254 Chypre	323 Centrafrique	407 Cuba	506 Samoa Occidentales
156 Ex-rép. Yougoslave de Macédoine	239 Corée du Sud	397 Comores	438 Dominique	505 Territoire des USA en Océanie
105 Finlande	238 Corée du Nord	324 Congo	414 El Salvador	509 Tonga
100 France	247 Emirats arabes unis	326 Côte d'Ivoire	420 Equateur	511 Tuvalu
133 Gibraltar (Terr. RU)	255 Géorgie	399 Djibouti	404 Etats-Unis	514 Vanuatu
132 Grande-Bretagne	223 Inde	301 Egypte	435 Grenade et Grenadines	
126 Grèce	231 Indonésie	317 Erythrée	430 Groenland : Territoire du Danemark	
112 Hongrie	204 Iran	315 Ethiopie	409 Guatemala	
136 Irlande ou Eire	203 Irak	328 Gabon	428 Guyana	
102 Islande	207 Israël	304 Gambie	410 Haïti	
127 Italie	217 Japon	329 Ghana	411 Honduras	
157 Kosovo	222 Jordanie	330 Guinée	426 Jamaïque	
107 Lettonie	256 Kazakhstan	314 Guinée Equatoriale	405 Mexique	
113 Liechtenstein	257 Kirghizistan	392 Guinée Bissau	412 Nicaragua	
108 Lituanie	240 Koweït	332 Kenya	413 Panama	
137 Luxembourg	241 Laos	348 Lesotho	421 Paraguay	
144 Malte	205 Liban	302 Liberia		
	227 Malaisie	316 Libye		

EUROPE	ASIE	AFRIQUE	AMERIQUE
151 Moldavie	229 Maldives	333 Madagascar	422 Pérou
138 Monaco	242 Mongolie	334 Malawi	408 Saint Domingue
120 Monténégro	215 Népal	335 Mali	442 Saint Christophe et Nievès
103 Norvège	250 Oman	350 Maroc	440 Iles Saint-Vincent et Grenadines du nord
135 Pays-Bas	258 Ouzbékistan	390 Maurice (île)	439 Sainte-Lucie
122 Pologne	213 Pakistan	336 Mauritanie	437 Suriname
139 Portugal	261 Palestine	393 Mozambique	432 Territoire des USA : Porto Rico...
114 Roumanie	220 Philippines	311 Namibie	427 Territ. du Roy-Uni : Malouines
123 Russie	248 Qatar	337 Niger	431 Territoire des Pays-Bas : Antilles néerlandaises
128 Saint-Marin	226 Singapour	338 Nigéria	425 Territoire du Royaume- Uni aux Antilles
121 Serbie	235 Sri Lanka	339 Ouganda	433 Trinité et Tobago
117 Slovaquie	206 Syrie	313 Provinces espagnoles des Canaries	423 Uruguay
145 Slovénie	259 Tadjikistan	312 Rép. Démocratique du Congo (ex Zaïre)	424 Venezuela
104 Suède	236 Taïwan	340 Rwanda	
140 Suisse	219 Thaïlande	389 Sahara occidental	
116 Tchèque (République)	262 Timor oriental	306 Sainte Hélène (Terr. RU)	
155 Ukraine	260 Turkménistan	394 Sao-Tomé et Principe	
129 Vatican ou St Siège	208 Turquie	341 Sénégal	
	243 Vietnam	398 Seychelles	
	251 Yémen	342 Sierra Leone	
		318 Somalie	
		343 Soudan	
		391 Swaziland	
		309 Tanzanie	
		344 Tchad	
		345 Togo	
		351 Tunisie	
		346 Zambie	
		310 Zimbabwe	

PAVE 2 -Situation familiale – Handicap

Situation familiale de l'étudiant·e : cocher la case qui vous correspond.

Etudiant·e·s en situation de handicap : Pour toute demande d'aménagement de cursus, et/ou d'examens veuillez prendre contact, au plus tôt, avec la Mission Handicap au 05 61 55 78 82 pour une prise de RDV avec le médecin désigné par le Président de l'Université et la CDAPH 31.

PAVE 4 – 1ère Inscription dans l'enseignement supérieur

Indiquer l'année civile de début d'année universitaire (exemple : « 2019 » pour l'année universitaire 2019-2020).

Année de première inscription dans l'enseignement supérieur français (post-bac) : Il s'agit de l'année de première inscription dans une entité publique ou privée française dispensant des formations post-bac (université, institut catholique, faculté privée, école d'ingénieur, de commerce, BTS...).

- **Année de première inscription en université française et publique :** Il s'agit de l'année de première inscription dans une université publique française (y compris IUT, INP) ou dans un IUFM. Indiquez obligatoirement le nom de cet établissement (ex : UPS = Université Paul Sabatier).
- **Année de première inscription à l'UPS :** Il s'agit de l'année de première inscription à l'UPS (y compris IUT rattachés à l'UPS).

PAVE 5 – Baccalauréat ou équivalent

Pour les baccalauréats français : précisez **impérativement** la spécialité du baccalauréat.

Code département : utiliser 099 si le diplôme a été obtenu à l'étranger.

PAVE 6 – Adresse

Merci d'écrire lisiblement et en majuscules.

L'adresse pour l'année en cours correspond au logement que l'étudiant occupe au cours de l'année universitaire 2019/2020.

Tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques doit être impérativement signalé à la scolarité 3^{ème} cycle Sciences.

Pour le **code pays**, voir menu déroulant sur le pdf ou se reporter au tableau 1 pages 1 et 2.

PAVE 7- Situation administrative

Etudiants salariés exerçant une activité professionnelle du 01/10/2019 au 31/08/2020, joindre obligatoirement :

- Soit le contrat de travail établi sur toute l'année universitaire avec mention de la quotité de travail (150 h / mois ou 120 h / trimestre minimum ou 600 h/an) et du montant brut mensuel
- Soit l'attestation de l'employeur datant de moins d'un mois et précisant la durée du contrat et le volume horaire mensuel ou trimestriel (150 h/ trimestre minimum ou 600 h/an) et le montant brut mensuel.

Catégorie socio-professionnelle (CSP) : voir menu déroulant sur le pdf ou à renseigner à l'aide du tableau 2, ci-dessous.

Tableau 2 – Catégorie Socio-professionnelle

Code	Libellé	Code	Libellé
10	Agriculteur exploitant	61	Ouvrier qualifié
21	Artisan	56	Person. Service direct aux particuliers
37	Cadre administratif et commercial d'entreprise	82	Personne sans activité professionnelle
33	Cadre de la fonction publique	53	Policier et militaire
23	Chef entreprise 10 salariés ou plus	34	Professeur, profession scientifique
81	Chômeur n'ayant jamais travaillé	35	Profession information/arts/spectacles
44	Clergé - religieux	45	Profession interm adm de la fonction publique
22	Commerçant et assimilés	46	Profession interm adm et comm.des entreprises
48	Contremaître-agent de maîtrise	43	Profession interm santé et travail social
54	Employé administratif d'entreprise	31	Profession libérale
52	Employé civil-agent de service de la FP	71	Retraité agriculteur exploitant
55	Employé de commerce	72	Retraité artisan-commerce-chef d'entreprise
38	Ingénieur cadre technique d'entreprise	73	Retraité cadre-profession intermédiaire
42	Instituteur et assimilé	76	Retraité employé et ouvrier
69	Ouvrier agricole	47	Technicien
66	Travailleur non-qualifié		

PAVE 8 – Aide financière

Voir menu déroulant sur le pdf ou à renseigner à l'aide du tableau 3, ci-dessous.

Tableau 3 – Aide financière

CODE	LIBELLE	CODE	LIBELLE
1	CIFRE	D	Bourse de collectivités locales et territoriales
2	Organisme de recherche (CEA, CNES, CNRS, INSERM, INRA, INRIA, ONERA...)	F	Bourse attribuée par un gouvernement étranger (BGE)
3	Associations ou fondations	K	Salaire ou honoraires
4	Contrat de recherche	V	Bourse du gouvernement français (BGF)
5	Contrat doctoral (financement ministériel)	W	Bourse de mobilité (1)
6	ATER	X	Autre aide financière
7	Entreprise hors CIFRE	C	Complément de bourse
9	Par école		

(1) Cette modalité exclut les bourses attribuées dans le cadre des programmes d'échanges internationaux.

PAVE 9 – Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Cette contribution est destinée à **favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants** et à **conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé** réalisées à leur intention. Elle est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur, des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

TOUS les étudiants français et étrangers en **formation initiale** (classique ou apprentissage) doivent s'acquitter de cette taxe avant de procéder à toute inscription administrative à l'université et doivent obligatoirement faire la démarche pour obtenir un numéro CVEC, **indispensable pour accéder à l'inscription** sauf les Boursiers du Gouvernement Français (attestation Campus France à fournir).

Attention : les doctorant.e.s inscrit.e.s en cotutelle internationale (avec une université étrangère) qui s'acquittent des droits de scolarité dans l'université partenaire au titre de l'année universitaire 2019-2020 ne sont pas assujettis à la CVEC. Ils.elles n'ont pas d'attestation à fournir.

Comment s'en acquitter ?

Un site dédié vous permet de réaliser cette formalité: <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

La cotisation sera versée au CROUS de l'académie.

A la fin de la procédure une attestation avec un **n° unique** vous sera fournie. Ce numéro et cette attestation vous seront demandés lors de votre inscription à l'université.

PAVE 10 – Cotutelle internationale

Pour le code pays, se reporter au tableau 1 pages 1 et 2

PAVE 11 – Inscription administrative annuelle

- **Type du dernier établissement fréquenté** : voir menu déroulant sur le pdf ou à renseigner à l'aide du tableau 4, ci-dessous.

Tableau 4 – Type du dernier établissement fréquenté

Code	Libellé	Code	Libellé
15	Autre école ou cursus	18	Etablissement Formation Paramédicale. ou Sociale
13	Ecole d'architecture	09	Etablissement préparant aux carrières adm / juridiques
03	Ecole de Commerce, Gestion, Comptabilité	05	Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur y compris institut catholique privé
04	Ecole d'ingénieur (non universitaire)	06	Etablissement Ens. Sup. Artistique / Culture
11	Ecole Normale Supérieure (ENS)	RC	Organisme de recherche
12	EHESS Ecole Hautes Etudes en Sc. Sociales	00	Université y compris ESPE
17	Enseignement par correspondance	10	Etablissement Etranger d'enseignement supérieur

Pour le code pays, voir menu déroulant sur le pdf ou se reporter au tableau 1 pages 1 et 2.

- **Situation de l'année précédente** : voir menu déroulant sur le pdf ou à renseigner à l'aide du tableau 5, ci-dessous.

Code	Libellé	Code	Libellé
E	Ecole et formation d'Ingénieur (universitaire ou non) (1)	R	Etablissement étranger d'enseignement supérieur
M	ESPE	S	Autre établissement ou cursus – Etablissement hors université préparant aux concours paramédicaux
H	Université y compris ESEU, DAEU	T	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'ens. sup.
J	Ecole de Management (commerce, gestion)	U	Non scolarisé l'année précédente mais déjà entré dans l'ens. Sup. universitaire ou non
K	ENS (Ecole Normale Supérieure) et grands établissements – Instituts catholiques – Autres établissements SISE (2)		

(1) Si l'école d'ingénieur est rattachée à une université choisir « université » en priorité (code H)

(2) Muséum national d'histoire naturelle, Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole pratique des hautes études, Ecole nationale des Chartes, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, Institut national des langues et civilisations orientales, Institut de physique du globe de Paris, IEP de Paris, Observatoire de Paris, Ecoles nationales vétérinaires, Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles.

Département / Pays : Pour le **département**, il s'agit du département de localisation de l'enseignement ou de la formation suivie l'année précédente. En cas de non scolarisation l'année précédente, cette rubrique ne sera pas renseignée.

Pour le code pays, voir menu déroulant sur le pdf ou se reporter au tableau 1 pages 1 et 2.

Type du dernier diplôme obtenu : voir menu déroulant sur le pdf ou à renseigner à l'aide du tableau 6, ci-dessous.

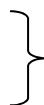
Code	Libellé	Code	Libellé
030	Diplôme d'éducateur	072	MASTER
031	Diplôme d'infirmier	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
032	Diplôme d'orthophoniste	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
033	Diplôme d'assistante sociale	080	Docteur en médecine
034	Autre diplôme paramédical et social	081	DES pharmacie
050	Maîtrise	082	DES médecine
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	083	Capacité médecine
052	MST	084	Attestation de Formation Spécialisée
053	MSG	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
054	MIAGE	086	DIS médecine
055	Diplôme de fin de 2 ^{ème} cycle des études médicales et pharmaceutiques	087	Diplôme d'Etude Spécialisée Complémentaire Médecine
056	Diplôme de Sage Femme	503	Diplôme d'établissement étranger supérieur
057	Magistère	510	DELFI
069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU, ...)	511	DALF
070	DEA	519	Autre diplôme supérieur
071	DESS		

Département / Pays : voir menu déroulant sur le pdf ou à renseigner à l'aide du tableau 1 pages 1 et 2

PAVE 12 – Autre établissement fréquenté pour l'année en cours

Justificatifs à fournir :

- Le certificat de scolarité
- L'attestation de paiement des frais d'inscription
- La carte d'étudiant



remis par l'établissement fréquenté en parallèle en 2019-2020

Remarque : Les étudiants fréquentant un établissement étranger dans le cadre d'une **COTUTELLE** ne doivent pas être recensés dans cette modalité

PAVE 14 – Assurance responsabilité civile

Responsabilité civile : Fournir un justificatif portant la mention « vie privée » ou « scolaire et extra-scolaire »

